

Bulletin académique du

Spécial Carte des formations 14 novembre 2016
CTA du 9 novembre / CAEN du 10 novembre



Les deux instances ont quasiment examiné le même ordre du jour. Ci-dessous, le compte rendu concernant les débats des deux instances : CTA et CAEN

Bilan de la rentrée

Effectifs : stabilité en LP et perte en SEGPA

Des effectifs stables en Lycées Professionnels. Mais une perte de 109 élèves en SEGPA qui n'a pas semblé inquiéter Monsieur Le Recteur, satisfait que plus de jeunes soient accueillis dans des classes ordinaires de collège avec, je cite : « de réelles chances de réussite ». C'est pour nous une volonté affichée de nier les difficultés d'une partie de nos jeunes.

Le nombre d'élèves accueillis en SEGPA est encore en diminution (-109 élèves). Alors que les SEGPA représentent 3.3% des élèves scolarisés dans le 1^{er} cycle du secondaire de l'Académie, la diminution d'affectation compte pour 33,8% de la diminution constater des élèves scolarisés en collège durant l'année 2015-2016 (-369).

Le SNUEP pourrait se réjouir s'il s'agissait d'une baisse du nombre de jeunes en difficultés scolaires, mais ce n'est pas le cas. En effet, de nombreux adolescents n'ont pu être accueillis en SEGPA, faute de places, et ont été affectés en classe ordinaire de collège. La consigne est claire : baisser les capacités d'accueil en SEGPA

Cette politique destinée à récupérer des moyens, n'augure pas d'un avenir radieux pour ces jeunes et la société.

Quelques chiffres :

- Lors du premier tour d'affectation, 8742 élèves ont été admis dans les formations professionnelles (+ 64 par rapport à 2015) dont 91,3% sur leur premier vœu (90.2% en 2015) d'après le rectorat.
- 1800 apprentis sont présents dans nos EPLE.
- 267 élèves est attendue dans le second cycle professionnel pour la rentrée 2017 résultant de l'augmentation, pour nous insuffisante, du passage 3^{ème} en 2^{nde} professionnelle (+0,6 point) et du passage de 3^{ème} en CAP. Il faut rajouter, même s'il n'est malheureusement pas à la hauteur de l'enjeu, l'effet du « PLAN 500 ».

Ce plan ambitieux, qui prévoit la création de 500 formations dites innovantes dans nos Lycées Professionnels, du CAP au BTS, pour la rentrée 2017, n'a manifestement pas trouvé d'écho auprès de nos décideurs.

Carte des formations : le CAEN exprime un avis défavorable

En effet, aucune ouverture de Bac Pro (hors transformation) n'a été proposée lors de ce CTA, alors que c'est le cœur même de l'existence de nos LP, une grande part étant faite aux BTS et aux formations non diplômantes du type FCIL.

Autant dire qu'entre les annonces faites d'un formidable « plan 500 » et la réalité, la carte des formations proposée **ne nous satisfait pas**, nous l'avons dit clairement dans notre déclaration préliminaire FSU : le compte n'y est pas.

La délégation FSU a d'ailleurs voté contre ce projet au CTA comme au CAEN.

Parmi les ouvertures **reprogrammées** pour la rentrée 2018, une seule modification a été annoncée, avec l'ouverture dès 2017 du BTS Hôtellerie restauration au LP Jean Capelle BERGERAC si le Conseil Régional a la capacité de mettre en place l'hôtellerie (3 ou 4 chambres).

Les raisons avancées pour les autres formations reprogrammées rentrée 2018 :

- FCIL Sécurité en milieu aéroportuaire, LP E. Combes BEGLES : le module proposé ne comporte que 150 heures, et est donc insuffisant. (Pour rappel : FCIL 300 heures)
- MC Technicien en énergies renouvelables LP J. Garnier MORCENX : le plateau technique doit être refait.
- CAP Agent polyvalent de restauration LP J. de Romas NERAC : hors budget plan 500.
- CAP Opérateur logistique LP R. Arrue SAINT JEAN DE LUZ : plateau technique à créer.
- CAP Commercialisation et services en hôtel, café, restaurant LP BIARRITZ ATLANTIQUE : le diplôme n'existe pas encore, il passera en CPC en 2017.
- BAC PRO Pilote de ligne de production Lycée Saint Cricq PAU : concurrence du Privé et nécessité d'un investissement important.

Nous sommes intervenus sur la réduction de structure en BAC PRO GA au LP F. Jammes ORTHEZ, suite à l'audience Rectorat/Région des collègues de cet établissement. L'audience étant récente (veille du CTA), les éléments défendus par nos collègues n'avaient pas pu être présentés à Monsieur le Recteur. Néanmoins, force est de constater, à travers cette carte des formations, que le « GA » n'est plus une priorité, puisque outre ORTHEZ, le LP Picasso à PERIGUEUX est touché par une mesure identique de réduction de structure, alors qu'au LP de la mer à GUJAN MESTRAS, c'est la fermeture pure et dure qui nous a été présentée.

Tout en actant positivement l'ouverture des BTS, on constate que les grands perdants de ce projet de carte des formations sont les niveaux V et IV, ce qui limitera encore l'offre de formation en CAP et en BAC PRO dans notre académie. Nous rappelons ici que la particularité de cette rentrée 2017 devait être la création de 500 formations dans les LP du CAP au BTS...Mais c'est surtout des BTS et des FCIL !

Carte des formations : quelle conception ? Quelle stratégie ?

Cette carte met en lumière la stratégie de la région et du rectorat pour développer l'apprentissage dans les EPLE : très nombreuses ouvertures en EPLE en mixité de publics.

Les décideurs ont surtout...décidé de rogner sur la formation initiale sous statut scolaire pour sauver l'apprentissage qui devient trou noir pour les finances publiques comme le montre le tableau ci-dessous avec la baisse des dotations de l'état :

Sources : CNEFOP et CNFPLTV	2004	2006	2007	2008	2009	2010	2012
Taxe d'apprentissage et autres taxes	735	913	927	1006	1040	992	1068
Régions	1321	1748	1807	1799	1995	1967	1980
Etat	1254	1242	1507	1639	2107	2143	1923
Total en Million €	3310	3903	4241	4444	5142	5102	4971

Nous le disons clairement : une telle politique ne peut que développer le décrochage scolaire et aggraver les conditions de travail des enseignants. On comprend mieux pourquoi « nos décideurs » ne répondent pas nos questions et préoccupations concernant l'évaluation de la mixité des publics et des parcours.

Lors du CAEN du 10 novembre, même le représentant de l'UIMM (MEDEF) est intervenu solennellement sur ce point pour critiquer cette position régionale et expliquer que la mixité n'était pas un bon système !

Il est anormal que la carte d'apprentissage, qui prévoit des ouvertures en mixité de publics dans nos formations scolaires, ne soit pas étudiée également en CTA et CAEN. Il est anormal que les familles, croyant inscrire leurs enfants dans une formation scolaire, découvrent ensuite qu'il y a des apprentis dans la classe. Nous appelons les collègues à la mobilisation pour faire face à cette politique qui sacrifie les apprentis et les élèves

Quelques indicateurs concernant la Nouvelle Aquitaine

- 39 ouvertures de BTS en apprentissage : 11 en dehors des EPLE et 28 en EPLE. Sur les 28 en EPLE, 23 sont en mixité des publics.

- 12 ouvertures Bac Pro en apprentissage : 6 en dehors des EPLE et 6 en EPLE dont 4 en mixité.

Nous notons par ailleurs l'ouverture en LP de nombreuses formations non pérennes : 8 FCIL et 6 MC. Les FCIL, qui sont des formations non diplômantes, correspondent à des demandes particulières d'entreprises et sont dans une logique totalement adéquationniste formation/emploi. Nous retrouvons cette logique sur la totalité de la carte, ou pour chaque ouverture est bien précisé le besoin en emploi. Si l'insertion professionnelle est une préoccupation essentielle, elle ne peut se faire au détriment d'une formation plus générale et ambitieuse permettant à chaque jeune de se construire comme un citoyen de demain et de pouvoir envisager avec succès des reconversions professionnelles choisies. Les données sur l'insertion des jeunes, en France, produites en partie par le Céreq, ont permis d'établir que moins de 50 % des jeunes, quel que soit leur niveau de formation, accédaient à un emploi en lien avec leur formation.

Autres points soulevés lors de ces deux réunions

Décrochage dans la voie professionnelle

Le décrochage à la fin de la seconde a connu son taux le plus faible en 2013, puis il a augmenté en 2014 et 2015. Et même avec une légère baisse en 2016, il reste un taux très élevé.

Principaux taux de passage et de redoublement dans les établissements du second degré (Page 12). J'ai regroupé les données depuis 2011							
Origine	Destination	Constat 2011 en %	Constat 2012 en %	Constat 2013 en %	Constat 2014 en %	Constat 2015 en %	Constat 2016 en %
Seconde prof	Sorties	12,5	11	9,6	10,4	10,6	10,1
Première prof	Sorties	10,4	9,5	9	9,5	9,6	9,2
Sd générale et tech	Seconde prof	1,8	1,7	1,5	1,7	1,4	1,4
Sd générale et tech	Première prof	0,8	1,2	1,5	1,7	1,9	2,1
Terminale prof	Terminale prof	2,7	4	4,7	3,5	4,4	4,1
Terminale prof	MC	2,5	1,9	2,7	2,6	2,9	2,1
Terminale prof	1 BTS2	13,4	13,4	15,9	16,2	15,9	15,7
1 BTS2	Sorties	13,9	11,7	13,9	15,5	16	15,2

Le même constat pour le décrochage en première professionnelle. Il est très important pour nous de rappeler que ces chiffres traduisent une réalité amère. Ainsi 3 ans après la création du Bac Pro, la valorisation de l'enseignement professionnel n'est pas au rendez-vous.

Il est aussi important de pointer un problème qui illustre une de nos préoccupations depuis la rénovation de la voie professionnelle. Il s'agit de l'échec que subissent nos bacheliers pro dans le supérieur. Ainsi nos élèves sont utilisés comme un ajustement pour atteindre l'objectif de 50 % d'une tranche d'âge diplômée de l'enseignement supérieur.

Différents votes

1) Campagne de labellisation Lycée des Métiers, label octroyé : la FSU a voté contre

- Au LP Saint Exupéry- Parentis en Born avec l'appellation : « Lycée des métiers des grands lacs » (merci pour la lisibilité des formations !).
- Au LP Francis James en réseau avec le LP Molière-Orthez avec l'appellation : « Lycée des métiers d'Orthez au service des entreprises et des personnes ».

2) Modification du réseau des EPLE : Fusion du lycée Georges Leygues et du LP Louis Couffignal de Villeneuve sur Lot par intégration du LP dans le lycée. Le lycée Georges Leygues devient LPO. Pour rappel, un avis favorable avait été émis par les CA des 2 établissements, actant ainsi la disparition d'un Lycée Professionnel...**La FSU a voté pour après avoir demandé la sauvegarde des capacités d'accueil et le maintien des équipes sur place.**

3) Grâce à la FSU, le CAEN a exprimé un avis défavorable sur le projet de la carte des formations : 10 contre (dont 8 FSU) et 8 pour.